



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22005700

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

05 JAN. 2022

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0401 385 208

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS DEFOUX AUGUSTE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Waterloo 316 à 5002 Saint-Servais (Namur)**

Objet de l'acte : Démission / renouvellement mandats administrateurs + transfert du siège social et du siège d'exploitation.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 décembre 2021 :

L'assemblée générale prend acte et accepte :

- La démission de la S.A. Sacofi ayant comme représentant permanent Monsieur Paul de Sauvage,
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Paul de Sauvage, domicilié place de Moustier 3 à 5190 Moustier-sur-Sambre, pour une durée indéterminée.

L'assemblée générale décide de transférer à dater du 01/01/2022 le siège social et d'exploitation à l'adresse suivante :

Avenue Ecolys, 2 bte 6 à 5020 Suarlée (Namur).

Paul de Sauvage,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).